

Schéma directeur Transition écologique de l'UL

2024-2028

L'Université de Lorraine (UL) affirme pleinement sa responsabilité sociétale et environnementale et s'engage résolument dans la mise en œuvre et l'accompagnement d'actions transformantes afin de relever les défis environnementaux, sociaux, de santé, d'économie et de gouvernance. En particulier, elle prend acte de la situation d'urgence écologique et d'amenuisement des ressources liés à leur consommation irraisonnée. L'UL décide d'agir en conséquence. Chaque membre de la communauté universitaire est ainsi appelé à contribuer par son action individuelle et collective aux transitions qui mènent vers une société plus équitable et plus écologique.

L'UL se fixe deux grands objectifs :

- 1) Au travers de ses missions de formation, recherche et innovation, l'UL favorisera un nouveau modèle de société durable. Elle s'engagera à contribuer avec force à la transformation d'une société qui doit limiter ses impacts sur les ressources et l'environnement, et innover face aux pressions liées à leur détérioration (sécheresses, inondations, baisse de la production agricole, pollution de l'air, de l'eau et des sols...).
- 2) L'UL participera de manière exemplaire à l'atténuation de ses propres impacts, notamment grâce à la mobilisation des personnels et étudiants, tout en réduisant son exposition aux risques de pénuries et de phénomènes météorologiques extrêmes. Entre autres, l'UL se fixe comme objectif de réduire au moins de 6% par an son impact carbone¹.

Ces deux objectifs structureront les relations avec les acteurs du territoire et les partenaires de l'UL afin de maximiser la cohérence des actions, les synergies, et donc les impacts de ces actions.

Concernant nos missions de formation, seront mis en place des enseignements et un cadre de vie qui permettent à la population étudiante de mieux appréhender les enjeux liés à l'environnement et d'agir en faveur des transformations socio-écologiques. Ces enjeux seront explorés en croisant de nombreuses disciplines - ce qui est une force de l'UL - et en développant des compétences transverses, telles que l'analyse systémique, la pensée exploratoire ou encore l'adaptabilité (cf. le cadre européen des compétences en matière de durabilité *Greencomp*). Conformément au plan Climat-Biodiversité du MESR paru en 2023, une partie de ces enseignements sera obligatoire pour l'ensemble des étudiant-e-s de premier cycle, ce qui représente un grand défi organisationnel. Il faudra également proposer des formations attractives sur ces sujets pour des étudiants internationaux, pour les personnels de l'UL et pour les autres professionnels, afin que toutes et tous deviennent acteurs de la transition écologique.

¹ Indicateur évalué à périmètre constant (nombre d'étudiants) et large (déplacements domicile-travail, mobilité professionnelle, consommation d'énergie, empreinte carbone des achats dont le numérique).

Concernant la recherche, l'UL contribue d'ores et déjà à des découvertes et à des innovations technologiques et sociétales, qui sont et seront utiles pour mener la transition. Le rôle structurant de l'initiative Lorraine Université d'Excellence sera conforté pour développer de grands programmes interdisciplinaires autour de six défis sociétaux.

Plus généralement, en formation comme en recherche, nous accentuerons nos efforts pour contribuer à des innovations écoresponsables et véritablement en phase avec les besoins et aspirations de la société. En ce sens, il sera intéressant d'intensifier nos actions avec toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, associations, entreprises, citoyens... Nous pourrons pour cela nous appuyer sur les projets SIRIUS (*Stratégie d'Innovation pour le Renforcement des Interactions entre Université et Société*) et SAPS (*Sciences Avec et Pour la Société*). Par ailleurs, l'UL encouragera différentes formes d'échanges entre collègues pour que chacun puisse nourrir sa réflexion sur son rôle sociétal en tant que chercheur. Ces réflexions peuvent être particulièrement opportunes lors de la préparation d'une HDR, d'une conversion thématique ou d'un recrutement. Les équipes, laboratoires et pôles scientifiques seront également invités à se questionner et se positionner sur le caractère sociétal et écoresponsable de leur stratégie scientifique.

La formation, la recherche et l'innovation à l'UL auront donc un rôle déterminant à jouer pour accélérer la transition socio-écologique. Cependant l'établissement aura également à devenir exemplaire dans son fonctionnement. Un effort important portera donc sur nos consommations d'eau et d'énergie pour lesquelles nous avons pris des engagements dans le plan de sobriété dès 2022. Il sera également nécessaire de revoir profondément nos pratiques d'achat, d'utilisation et de fin de vie des équipements - qu'ils soient scientifiques, numériques ou mobilier. De manière plus générale, ce sont nos modes de consommation et d'alimentation qu'il faut questionner, sans oublier nos mobilités professionnelles et nos déplacements domicile-campus.

Cette responsabilité socio-écologique ne devra pas être simplement transférée aux personnels et aux étudiant-e-s : la gouvernance de l'UL sera exemplaire pour entraîner toute la communauté universitaire. Ainsi l'UL modifiera ses politiques d'achat et de mobilité et investira plus encore dans la rénovation énergétique des bâtiments. Elle transformera ses espaces extérieurs pour qu'ils accueillent de nouveau la nature en milieu urbain de manière à favoriser la biodiversité, réduire les îlots de chaleur, diminuer le ruissellement des eaux de pluie. En outre, la mission RSE et les directions de l'UL accompagneront les composantes pour sensibiliser leurs membres, puis conduire des transformations choisies et pérennes, traduites dans des plans d'actions. L'UL aura également à agir avec ses partenaires, en particulier les collectivités territoriales et les structures hébergées dans nos locaux, pour partager les mêmes ambitions et développer les infrastructures et services permettant la transition écologique.

Cette politique sera suivie par le comité Transition Écologique qui réunit des élus - personnels et étudiants - issus de différents conseils, dont le CVU auquel il est rattaché. Le comité RSE du Conseil Scientifique veillera plus spécifiquement à l'intégration de l'éthique environnementale dans les activités de recherche et d'innovation. Chaque année, le Vice-Président Transition Ecologique rendra compte de la politique de l'UL sur ces sujets lors d'une présentation dédiée.